

plus grand qui se calculera comme ci-dessus.

On clouera intérieurement contre les cloisons et autour des cylindres des pièces de bois taillées de manière à laisser entre elles et les cylindres un vide circulaire de 2". On superposera ces pièces du haut en bas de l'armoire en les écartant de 10" environ. Ces pièces de bois sont destinées à faire tourbillonner l'air contre les cylindres et à augmenter la convection et par suite l'efficacité des parois refroidissantes.

L'armoire sera fermée en avant par une porte simple ou double suspendue avec des charnières, ou se démontant, mais, dans tous les cas, la fermant bien hermétiquement. Comme sous l'influence de l'humidité, de grands panneaux auraient une tendance à se voiler, il sera préférable d'employer des petits panneaux démontables, un par cylindre, et se fixant sur le devant de l'armoire les uns à côté des autres.

On pourra, lorsque le nombre de ces cylindres sera de 6, en placer trois à droite de la cheminée d'aérage et trois à gauche. Mais, dans ce cas, il faudra réduire de moitié dans chacun des deux groupes la section intérieure des orifices de circulation d'air. Il ne faudra jamais en placer moins de trois à la suite dans chaque groupe.

Ces cylindres de 1½" de diamètre peuvent contenir une grande quantité de glace, et ils doivent être remplis jusqu'au haut pour que toute leur surface réfrigérante ait de l'effet. Si on ne veut pas être forcé d'en manier une si grande quantité, on emploiera pour diminuer la contenance des boîtes en bois, creuses de 6½" de haut et de 8" x 8" de section, par exemple, fermées à chacune de leur extrémité. On placera verticalement une de ces boîtes dans l'axe de chaque cylindre.

(A suivre.)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "CANADA LIFE"

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance "Canada Life," tenue le 16 courant était nombreuse.

Voici une analyse du rapport annuel :

"Les directeurs doivent à la clôture de la 52e année d'existence de la compagnie déposer leur rapport annuel, accompagné des états ordinaires des recettes et des déboursés de l'année, et de l'actif et du passif au 31 décembre dernier.

En 1898, le nombre des demandes d'assurance a été de 2,989 pour la somme de \$6,152,764.75. De ce nombre 181 demandes représentant \$368,600 ont été refusées, les risques n'étant pas acceptables à la compagnie; 159 demandes représentant \$310,845 ne furent pas poussées à terme; l'émission de polices totale de l'année a été de 2,819 couvrant \$5,473,319.75. Cette somme est un progrès sur les opérations des deux dernières années, et comme elle indique assurément un accroissement dans la prospérité du pays, on peut également dire que les nouvelles assurances de l'année, à cette date, excèdent celles des années récentes.

Les assurances en vigueur au 31 décembre dernier étaient à \$75,258,251.35, sur 35,733 polices et 25,464 vies. La somme payée aux assurés ou leurs représentants, pour les polices échues par décès durant l'année, a été de \$881,808.88 et pour les polices de dotation à maturité \$120,693.67. En outre de ces sommes il a été payé sur les polices sous forme de profits \$194,353.53 et pour rachats de polices \$107,376.59, formant un total de \$1,304,232.67 en paiement aux assurés.

Avec la réserve nécessaire pour tous les risques de la compagnie sur ses polices ainsi que pour les autres obligations et le capital, comme le fait voir le résumé général avec l'addition de \$225,000 mis à part comme prévoyance spéciale volontaire, en prévision d'une base plus élevée à laquelle la prudence oblige de songer par suite de l'abaissement des taux d'intérêt, et en ajoutant \$30,000 aux contingents, il reste en plus de toutes obligations un surplus s'élevant à \$1,818,747.89.

Durant la dernière année la compagnie a éprouvé une grande perte par le décès du Colonel Sir Casimir Gzowski, K.C.M.G., qui fit partie du bureau du